

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

Séance du 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux et le jeudi sept avril à dix-huit heures vingt le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN lors de sa séance d'installation, s'est réuni à la salle de congrès de la médiathèque, Ernest J. PEPIN après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE Maire; M Ephrem GLORIEUX Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN BAJAZET;- M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY ; les adjoints

Mme Anny GENIPA ; M Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M Saturnin FRANCILLONE ; Mme Jacqueline BELFORT ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Pierre ALBINA ; Mme Clara RIGAH ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; M Didier MARICEL ; Mme Sonia MERCADIER ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. José TORIBIO ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Florent TREIL ; M Patrick AJAS ; M Bruno Remi; Conseillers Municipaux.

Absents : Mme Annick ABELA ; Mme Reinette JULIARD ;

DELIBERATION N°2022/04/10

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission de délégation de service public est composée de l'autorité habilitée à signer les contrats, qui en est le président, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants issus de l'assemblée délibérante et élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de la commission de délégation de service public au scrutin de liste et à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Selon ce calcul, la liste majoritaire peut prétendre à 4 sièges et la liste arrivée en deuxième position, 1 siège.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
au Conseil Municipal		
33	33	31

Date de la convocation

01 avril 2022

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

La liste majoritaire désigne :

Titulaires :

1-Jean- Louis SAINILY

2-Ephrem GLORIEUX

3-Cindy ARNASSALON

4-Bruno FELICIANNE

Suppléants :

1-Yvon COMBES

2-Gladys BURAT

3-Anny GENIPA

4-Richard PROMENEUR

La liste arrivée en deuxième position désigne :

Titulaire :

1- José TORIBIO

Suppléants :

1- Florent TREIL

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,


* 9 8 0 9 MAIRE DE LAMENDI *
Le Maire
Jocelyn SAPOTILLE